

Letter dated 7 May 1965 from the representative of Pakistan to the President of the Security Council

[Original text: English]
[7 May 1965]

I have been instructed by my Government to inform you that during the last few days, the bulk of the Indian armed forces has been moved close to Pakistan's borders and is now poised in offensive formations, apparently ready for an armed attack on Pakistan. I have further been instructed to add that, faced with this situation, Pakistan must take whatever action it considers necessary in exercise of its right of individual and collective self-defence as set forth in the Charter of the United Nations.

As you and all the members of the Security Council are aware, the Indian Prime Minister, Mr. Lal Bahadur Shastri, stated in the Indian *Lok Sabha* on 28 April 1965 that "if Pakistan does not listen to reason" — implying that if Pakistan does not accept Indian dictation in the Rann of Kutch dispute — "the Indian Army will decide its own strategy and the employment of its manpower and equipment in the manner which it deems best". This threat has since been repeated by other Indian leaders. Following these open threats, Indian troops have been massed in offensive positions along the borders of West Pakistan and East Pakistan.

The position as of today is as follows:

West Pakistan. Indian armed forces have been deployed in offensive formations from points ranging from 150 yards to 25 miles from West Pakistan's border, in the East Punjab State of India. These forces comprise four infantry divisions, one armoured division and one armoured brigade. The tactical headquarters along with the tactical air centre have also been moved forward into the area where these forces are concentrated. The size, nature and disposition of these forces, together with the location of tactical headquarters, clearly indicate that they are poised for an attack in that sector bordering West Pakistan.

Kashmir. Indian forces in occupation of Kashmir have been moved forward — closer to the cease-fire line — and aggressive patrolling has been started. An armoured brigade has been formed in Jammu, where formerly there were only two armoured regiments.

East Pakistan. There are as many as 7 Indian divisions located around and close to East Pakistan's borders. Three are located south of Sikkim, facing

* The addendum has been incorporated in document S/6340.

Lettre, en date du 7 mai 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Pakistan

[Texte original en anglais]
[7 mai 1965]

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'au cours des derniers jours, la majeure partie des forces armées indiennes a été groupée à proximité des frontières pakistanaises et constituée en formations offensives, apparemment prêtes à lancer une attaque armée contre le Pakistan. J'ajoute, au nom de mon gouvernement, que, devant cette situation, le Pakistan est obligé de prendre toutes les mesures qu'il juge nécessaires dans l'exercice de son droit de légitime défense individuelle et collective prévu par la Charte des Nations Unies.

Comme vous-même et tous les membres du Conseil de sécurité le savez, M. Lal Bahadur Shastri, premier ministre de l'Inde, a déclaré le 28 avril 1965 au *Lok Sabha* (Chambre basse) que « si le Pakistan ne veut pas entendre raison » — c'est-à-dire si le Pakistan n'accepte pas les conditions dictées par l'Inde dans le différend du Rann de Kutch — « l'armée indienne décidera de la stratégie à appliquer et de l'emploi de ses hommes et de son matériel de la manière qui lui semblera la plus appropriée ». Cette menace a depuis été réitérée par d'autres dirigeants indiens. Après ces menaces non déguisées, des troupes indiennes ont été massées dans des positions offensives le long des frontières du Pakistan occidental et du Pakistan oriental.

La situation à ce jour est la suivante :

Pakistan occidental. — Des forces armées indiennes ont été déployées en formations offensives d'un point situé à 150 yards de la frontière du Pakistan occidental jusqu'à une distance de 25 miles de cette frontière, dans l'Etat indien du Pendjab oriental. Ces forces se composent de quatre divisions d'infanterie, une division blindée et une brigade blindée. Le quartier général tactique et le centre tactique de l'armée de l'air ont également été avancés jusque dans la région où ces forces sont concentrées. La dimension, la nature et la disposition de ces forces, ainsi que l'emplacement des quartiers généraux tactiques, indiquent clairement qu'elles sont disposées en vue d'une attaque dans ce secteur voisin du Pakistan occidental.

Cachemire. — Les forces indiennes d'occupation du Cachemire ont été rapprochées de la ligne de cessez-le-feu, et ont commencé d'effectuer des patrouilles de caractère agressif. Une brigade blindée a été constituée à Jammu, où il n'y avait auparavant que deux régiments blindés.

Pakistan oriental. — Il n'y a pas moins de sept divisions indiennes cantonnées à proximité des frontières du Pakistan oriental. Trois d'entre elles se trouvent au

* L'additif a été incorporé dans le document S/6340.

north, but in fact only 20 miles from East Pakistan. Of these, one brigade has been moved to Haldibari on the East Pakistan border. Further south, a division has been brought in from Ranchi to Barrackpore in the vicinity of Calcutta. One brigade from this division has been moved to the East Pakistan border and is now deployed in offensive formation near the border along Khulna and Jessore districts of East Pakistan. On the eastern border of East Pakistan, troops supported by artillery units and tanks have also been moved up to Agartala and Lathitilla, the latter being a small disputed part of the East Pakistan-Assam border.

These warlike preparations and hostile moves against Pakistan have taken place whilst negotiations are in progress for a peaceful settlement of the Rann of Kutch dispute. In order to facilitate those negotiations, Pakistan restrained its forces in the Rann of Kutch from advancing to the 24th parallel — where the India-Pakistan border lies — following the surrender of Biar Bet by Indian forces on 27 April. For the same reason, Pakistan took the initiative again and ordered its forces in Rann not to do anything that might aggravate the situation. The Indians followed suit and since then there has been a lull in fighting in that area and talks for a formal cease-fire are continuing.

The Government of Pakistan take a serious view of Indian military moves and of mounting bellicosity of statements currently being made by Indian leaders.

The Government of India cannot be unaware of the effect these activities are bound to have on the already tense situation in the subcontinent and on efforts which are being made for a peaceful settlement of the Rann of Kutch dispute.

In view of the serious threat to peace in this area that has arisen from India's action, my Government have instructed me to bring the situation urgently to the notice of members of the Security Council.

I shall be grateful if this communication is circulated to the members of the Security Council.

(Signed) Amjad ALI
Permanent Representative of Pakistan
to the United Nations

sud du Sikkim, face au nord, mais en fait à une distance de 20 miles seulement du Pakistan oriental. Une brigade qui en fait partie a été amenée à Haldibari, sur la frontière du Pakistan oriental. Plus au sud, une division a été amenée de Ranchi à Barrackpur, aux environs de Calcutta. Une brigade de cette division a été placée à la frontière du Pakistan oriental et est actuellement déployée en formation offensive près de la frontière, le long des districts de Khulna et de Jessore du Pakistan oriental. Sur la frontière orientale du Pakistan oriental, des troupes, appuyées par des unités d'artillerie et des chars, ont également été déplacées et postées à Agartala et à Lathitilla, petite zone frontière litigieuse située entre le Pakistan oriental et l'Assam.

Ces préparatifs guerriers et ces mouvements hostiles contre le Pakistan ont eu lieu alors que des négociations se poursuivent en vue d'un règlement pacifique du différend relatif au Rann de Kutch. Afin de faciliter ces négociations, le Pakistan a interdit à ses forces stationnées dans le Rann de Kutch de progresser vers le 24^e parallèle — où se trouve la frontière entre l'Inde et le Pakistan — à la suite de la reddition de Biar Bet par les forces indiennes, le 27 avril. Pour la même raison, le Pakistan a de nouveau pris l'initiative d'ordonner à ses forces du Rann de s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver la situation. Les Indiens ont suivi l'exemple si bien que, depuis lors, les combats se sont arrêtés dans cette région et des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu officiel ont été entamés.

Le Gouvernement pakistanais est très préoccupé des mouvements militaires indiens et du ton de plus en plus belliqueux des déclarations faites ces derniers temps par les dirigeants indiens.

Le Gouvernement indien n'ignore certainement pas l'effet que ces activités ne peuvent manquer d'exercer sur la situation déjà tendue qui règne dans le sous-continent et sur les efforts faits actuellement en vue de régler pacifiquement le différend du Rann de Kutch.

Etant donné la sérieuse menace à la paix que créent dans cette région les mesures prises par l'Inde, mon gouvernement m'a chargé d'attirer d'urgence l'attention des membres du Conseil de sécurité sur cette situation.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication aux membres du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent du Pakistan
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Amjad ALI

DOCUMENT S/6341

Telegram dated 5 May 1965 from the Minister for Foreign Affairs of Mongolia to the President of the Security Council

[Original text: Russian]
[10 May 1965]

On the instructions of the Government of the Mongolian People's Republic, I have the honour to inform you of the following.

Télégramme, en date du 5 mai 1965, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères de la Mongolie

[Texte original en russe]
[10 mai 1965]

D'ordre du Gouvernement de la République populaire mongole, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit.